

LUXEMBOURG  
BUSINESS  
REGISTERS

# Nouveautés

Notifications par mail dans le cadre d'une  
demande de dépôt RCS ou de déclaration RBE non corrigée  
suite à une demande de régularisation

---

LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS G.I.E. T. {+352} 26 42 81 F. {+352} 26 42 85 55 WWW.LBR.LU

ADRESSE POSTALE : L-2961 LUXEMBOURG | SIÈGE : 14, RUE ERASME L-1468 LUXEMBOURG | R.C.S. LUXEMBOURG C24

# Généralités

---

Des notifications seront désormais envoyées par mail lorsque **certaines** demandes de dépôt ou de déclaration, ayant fait l'objet d'une demande de régularisation de la part du gestionnaire du RCS ou du RBE, n'auront pas été corrigées.

Ces notifications ont pour but d'attirer votre attention sur le fait que votre demande doit être corrigée et transmise à LBR avant que le délai imparti pour le faire soit échu.

# Quelles sont les demandes visées par ces notifications ?

- Ces notifications concernent **uniquement** les demandes refusées par le gestionnaire du RCS ou du RBE **pour lesquelles l'option « Corriger la demande » est proposée** sur le site Internet de LBR ( Menu « Mes commandes » - « détail de la demande »).

LUXEMBOURG  
BUSINESS  
REGISTERS


Portail LBR > Mes commandes > **Détail demande**

**Commande N° C\_20\_5216**

Demande de déclaration N° 20/3694

**ABCD S.A.**  
**B168770**


Demande refusée (20 jours) restant(s)

 [Document](#)


<b>Numéro de référence</b> D_20_3694	<b>Statut (Historique)</b> Refusée (le 24/08/2020 à 15:50:05)
<b>Type de déclaration</b> Inscription des bénéficiaires effectifs	<b>Ma référence de déclaration</b>

**CORRIGER LA DEMANDE**

**Formulaire de déclaration** (Société immatriculée au RCS)

 [Formulaire présenté au gestionnaire RBE le 24/08/2020 \(14:38:18\).](#)

**Documents joints**

Type de document	Nom (taille)
Pièce officielle justifiant l'identité du bénéficiaire effectif	
AAA - BBB.pdf (86 K)	

- Si cette option n'apparaît pas sur le détail de la demande, **aucune notification ne sera envoyée.**

# Combien de notifications vont-elle être envoyées ? Et à quelle fréquence ?

---

- Si l'option «**Corriger la demande**» est proposée, 3 notifications seront envoyées (*sauf si la demande en question est corrigée entre temps*) :
  - La première : **10 jours après** la date d'émission de la demande de régularisation par LBR,
  - La deuxième : **15 jours après** la date d'émission de la demande de régularisation par LBR,
  - Et la dernière : lorsque la demande est **expirée**. Elle ne pourra, par conséquent, plus être corrigée.

# Contact

---

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au helpdesk du LBR dont les coordonnées sont les suivantes :

Tél : (+352) 26 428 – 1

Fax : (+352) 26 42 85 55

E-mail : [helpdesk@lbr.lu](mailto:helpdesk@lbr.lu)

Le helpdesk est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 sans interruption.